



Élévation postérieure : dépendances abritées par l'avant-toit ; porte cochère datée de 1822 à la clef.

IVR82_20102600597NUCA

Auteur de l'illustration : Geneviève Jourdan

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation